

OBJET

SPORTS ET LOISIRS -
Avenant n° 5 au contrat de
Concession de service public
pour l'exploitation de La
Bulle.

Rapporteur :
Mme la Présidente

Date de convocation :
15/06/22

Date d'affichage :
28/06/22

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 22 juin 2022 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDROY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Hugues DEMAREST représenté(e) par M. Patrick JULIEN, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Louis SAPHORES, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par Mme Aïssata SOW, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Françoise JACOB, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Agnès MAUGER représenté(e) par M. Stéphane LINIER.

Absent(e)(s) :

Mme Sylvette LEICHNAM, M. Sébastien ANETTE.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Vu le contrat de concession de service public d'exploitation de La Bulle signé le 6 mars 2020 avec la société ESPACE RECREA ;

Vu l'avis de la Commission d'Evaluation des Politiques Publiques et des services aux Usagers en date du 1^{er} juin 2022 ;

Par un contrat de concession de service public signé le 6 mars 2020, la

Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a confié l'exploitation de l'équipement de loisirs déclaré d'intérêt communautaire La Bulle à la société ESPACE RECREA.

Ce contrat de concession de service contient en son annexe 5 les plannings de fonctionnement (horaires, activités) de ses différents espaces (aquatique, bien-être, patinoire, bowling).

Le Concessionnaire propose quelques modifications mineures de ces plannings, eu égard notamment aux résultats d'une enquête de satisfaction réalisée en 2021, aux échanges lors de ses différents Comités d'usagers, afin d'optimiser la qualité de service, les fréquentations de certains créneaux et de permettre le développement de nouvelles activités (karting sur glace, Instants Famille).

Les modifications proposées sont, en volume, mineures et par ailleurs positives par rapport aux plannings initiaux prévus au contrat.

La date d'application de ces nouveaux plannings de fonctionnement est souhaitée au 4 juillet 2022, 1^{ère} semaine des vacances scolaires d'été.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver les modifications demandées par le Concessionnaire ;
- 2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°5, comprenant en annexe 1 les nouveaux plannings de fonctionnement.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON, Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20220622-57413-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28 juin 2022

Publication : 28 juin 2022

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**Contrat de concession de service public pour l'exploitation de
La Bulle**

Avenant n°5

ENTRE :

La Communauté d'agglomération du SAINT-QUENTINOIS, dont le siège est sis 58 boulevard Victor Hugo, 02100 SAINT QUENTIN, représentée par son Président Madame Frédérique MACAREZ, dûment habilitée pour la signature des présentes par délibération du Conseil communautaire en date du

Ci-après désignée « La Collectivité »,

ET :

La S.A.S. LA BUL, société au capital de 20 000€, immatriculée au RCS de Saint-Quentin sous le numéro 887 924 888, dont le siège social est situé rue Lamartine à Saint-Quentin (02100), représentée par Monsieur Gilles SERGENT dûment habilité,

Ci-après désignée « Le Déléataire »,

Par un contrat de concession de service public signé le 06 mars 2020, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a confié l'exploitation de la Bulle, située rue Lamartine à Saint-Quentin, à la société ESPACE RECREA, à laquelle s'est substituée, par avenant n°1, la société LA BUL.

L'organisation d'une enquête de satisfaction en 2021 par le Délégué ainsi que les échanges dans le cadre du comité des usagers ont fait apparaître que des aménagements des plannings de fonctionnement pouvaient permettre d'optimiser la qualité de service, les fréquentations par créneaux et le développement de nouvelles activités.

Dans cette optique d'optimisation d'ouverture, les Parties, sur proposition du Délégué, acceptent de modifier les plannings figurant en Annexe 5 du contrat de concession de service public.

Il est ainsi convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification des plannings

Les plannings de la Bulle sont modifiés. Les nouveaux plannings applicables au 4 juillet 2022 figurent en Annexe 1 du présent avenant, qui remplace l'Annexe 5 du contrat de concession de service public.

Cette modification a une incidence mineure et positive sur les volumes et les amplitudes d'ouverture de la Bulle.

Article 2 : Autres dispositions

Le présent avenant sera exécutoire dès son passage en contrôle de légalité.
Les autres dispositions du contrat de concession de service public et de ses annexes demeurent inchangées.

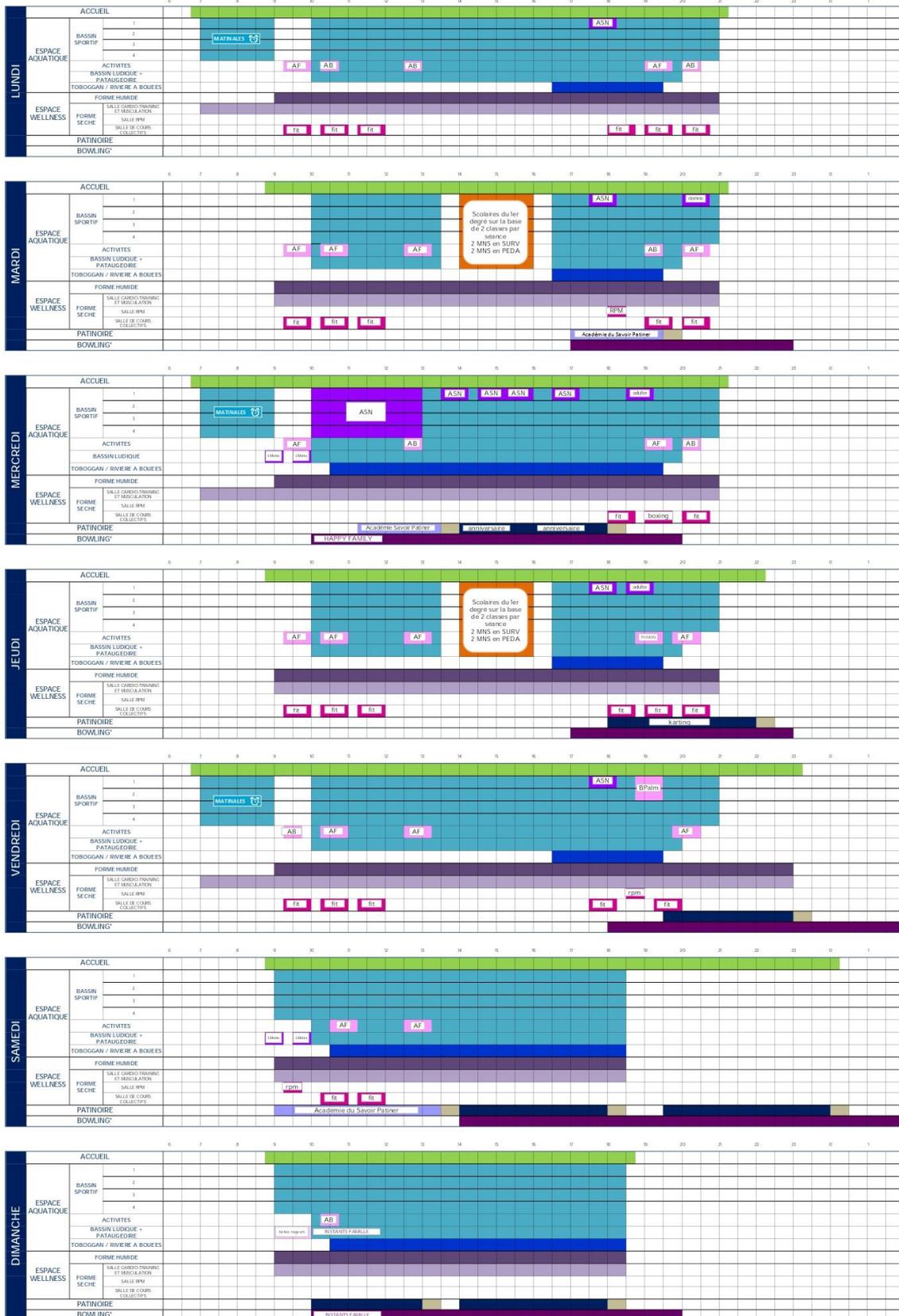
Fait à Saint-Quentin, en deux exemplaires originaux, le

Pour la société LA BUL

Pour la Communauté d'agglomération
du Saint-Quentinois

Annexe 1 : Plannings de la Bulle

Plannings de fonctionnement - Période scolaire - PROJET 2022 (32 semaines)
Complexe ludique LA BULLE

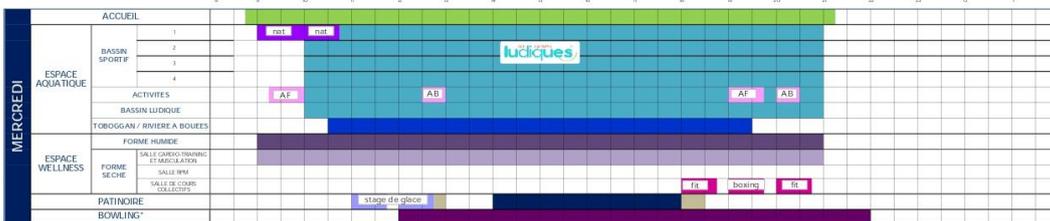


* les horaires du bowling sont fournis à titre indicatif et seront adaptés avec le sous-traitant

LEGENDE	ACCUEIL	PUBLIC	CLUBS ET ASSOCIATIONS	ACTIVITES

AB - Aqua-buée
 AF - Aqua-fitness
 AZ - Aquazoom
 BP - Body-pump
 etc.

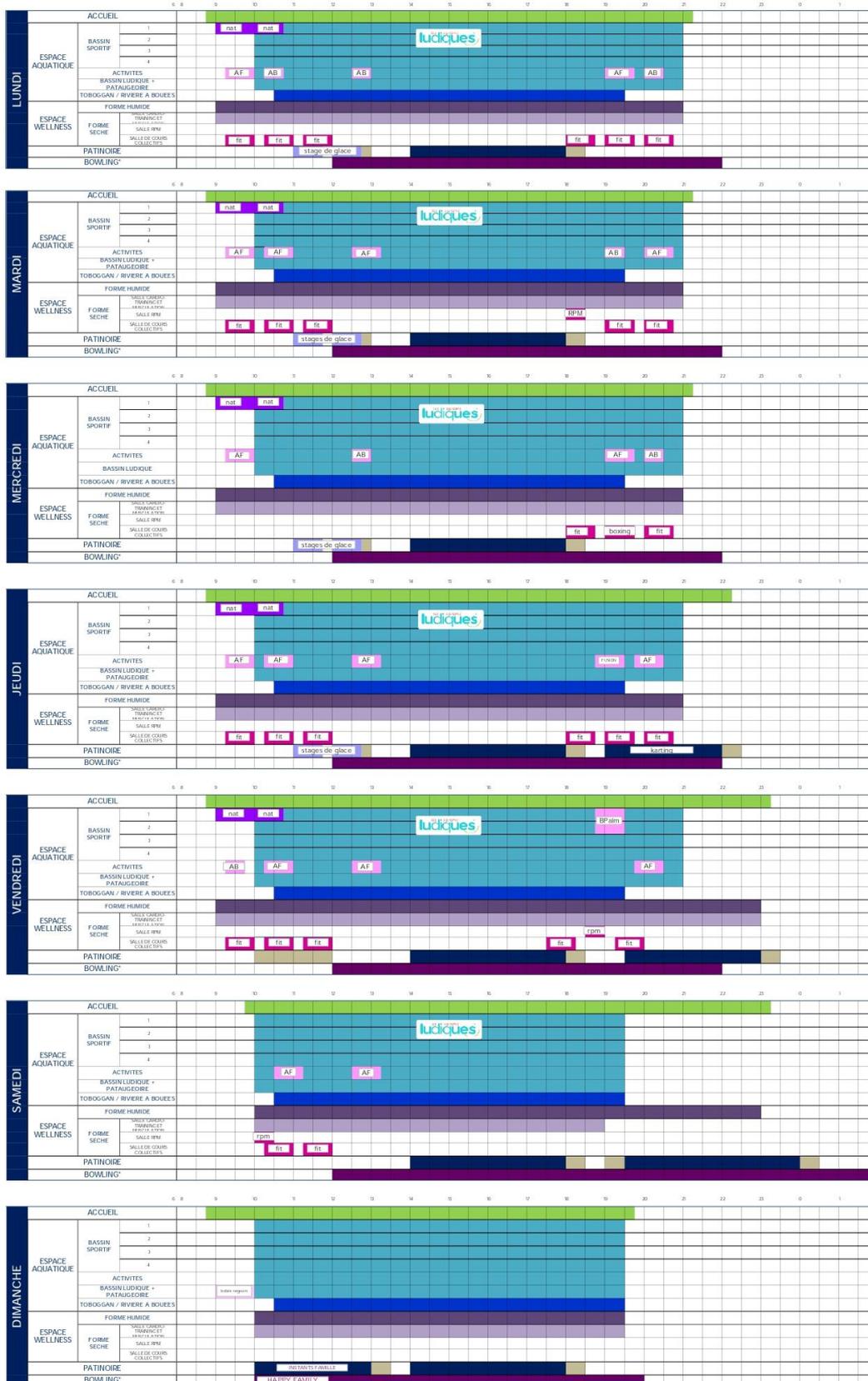
Plannings de fonctionnement PROJET 2022 - Période vacances scolaires (8 semaines)
Complexe ludique LA BULLE



* les horaires du bowling sont soumis à titre indicatif et seront adaptés avec le sublocataire

LEGENDE	CLUBS ET ASSOCIATIONS			
	ACCUEIL	PUBLIC	CLUBS	ACTIVITES
				Activités régionales
				Activités équipements
				Activités enfants
				Fitness
				Ecole de glace

Plannings de fonctionnement PROJET 2022 - Période de grandes vacances scolaires (10 semaines)
Complexe ludique Indoor la BULLE



* les horaires du bowling sont fournis à titre indicatif et seront adaptés avec le suballégataire

LEGENDE	PUBLIC		CLUBS ET ASSOCIATIONS		ACTIVITES	
		Espace aquatique		Clubs, créneaux potentiels dans la limite de 80h/j ligne d'eau 25m sur an		Activités natatoires
	Espace bien-être		Groupes spécialisés (PMR, personnes en situation...)		Activités d'animations	
	Espace forme				Activités enfants	
	Patinoire				Fitness	
	Bowling				Ecole de glace	